

SERIE - A Tricastin, la concentration nucléaire ne résout pas les problèmes d'emploi



Par Barnabé Binctin

13 décembre 2013 à 09h27

Mis à jour le 10 mars 2015 à 09h22

Durée de lecture : 6 minutes

Les communes du Tricastin sont riches des recettes fiscales du centre nucléaire, mais le chômage des jeunes y reste important. Et dans la centrale, l'emploi est surtout occupé par des travailleurs précaires et mal formés. Du malaise humain à la sécurité défaillante, il n'y a qu'un pas.

- Reportage, Saint-Paul-Trois-Châteaux (Drôme)

« L'avantage économique, c'est surtout nous qui le ressentons en tant que commerçant. Mais de là à dire que cela a résolu le chômage... Ici, les gens enchaînent pas mal

de contrats d'intérim, la situation reste assez précaire. C'est vrai que le nucléaire représente un pôle d'activité dans la région, et beaucoup bossent de près ou de loin grâce à ce secteur industriel, mais cela n'augmente pas pour autant la qualité de la vie... ». Entre le plat et le dessert, le chef vient tailler la bavette. Normand d'origine, l'homme est arrivé du Vercors voisin il y a quelques années, *« pour changer d'air »*. Du pays, il en a vu dans sa carrière mais sa dernière terre d'accueil lui plaît : pour lui, les restaurateurs et les hôteliers s'en sortent bien, dans la région. En ce jeudi soir venteux de novembre, il n'y a pourtant guère d'autres clients pour déguster les bonnes ravioles du Dauphiné, un plat typique du coin.

Pour les collectivités locales, qui perçoivent les impôts d'EDF et AREVA, en tout cas, le nucléaire est une bonne affaire. Il ne pourrait en être autrement : un reportage récent de Rue89 Lyon révélait que la commune de Saint-Paul-Trois-Châteaux touchait près de quatorze millions d'euros de la centrale nucléaire. Un rapport de l'INSEE publié en février 2013 observe que *« la richesse fiscale potentielle est importante dans la zone d'étude, plus élevée que dans la zone de référence. Une fiscalité professionnelle d'un bon niveau permet d'alléger la pression exercée sur les ménages. Ce sont surtout les communes où sont installés les établissements nucléaires qui bénéficient de cette situation. La richesse fiscale a également un impact positif sur la structure des budgets des municipalités et de leurs EPCI »*. Richesse fiscale, donc. Mais le centre nucléaire est-il une aussi bonne affaire pour l'emploi local ?



A Saint-Paul-Trois-Châteaux, ce sont près de 35% des emplois qui sont directement ou indirectement liés au nucléaire selon l'étude de l'INSEE citée plus haut. Celle-ci, qui vise à *« réaliser un diagnostic socio-économique de l'impact territorial des entreprises présentes sur les sites [de Tricastin et de Marcoule] »*, révèle que les activités nucléaires contribuent à une offre d'emploi stable à un certain niveau de spécialisation et de qualification, sans pour autant satisfaire pleinement la demande nouvelle et locale : *« Les arrivées de cadre de l'extérieur semblent suppléer l'offre de travail local »* indiquent ainsi les chercheurs. Qui constatent que le chômage des jeunes reste ici particulièrement élevé.

Chômage des jeunes, sous-traitance et déqualification

Ces jeunes enchaînent souvent des contrats d'intérimaire, très courts. C'est la conséquence d'une caractéristique majeure du marché de l'emploi du nucléaire : le recours massif à la sous-traitance. Celle-ci est largement pratiquée à Tricastin, où l'on estime que sur les 5 000 employés du site, à peine 2 000 sont statutaires, les autres étant des salariés d'entreprise de sous-traitance. Problème ? *« On observe une multiplication des niveaux de sous-traitance ; alors qu'EDF interdit d'en*

dépasser trois, nous avons parfois identifiés sept niveaux de délégation sur la centrale » explique Gilles Reynaud, qui a fondé une association – Ma zone contrôlée – pour travailler auprès des syndicats sur cette question.

Il y a deux ans, Annie Thébaud-Mony et d'autres alertaient sur ce recours massif à la sous-traitance : « L'externalisation du travail et le recours à la sous-traitance sont massifs à EDF. Dans les centrales nucléaires par exemple, les arrêts de tranche, période essentielle de maintenance, sont marqués par l'arrivée d'une multitude d'entreprises sous-traitantes, elles-mêmes constituées de salariés précarisés et tournants. Le rôle des agents se réduit souvent à la surveillance et au contrôle des prestataires en charge des opérations. La compétence technique échappe douloureusement à ces professionnels, tandis que l'expérience des travailleurs sous-traitants se disperse au fil des déplacements entre les centrales ».

La qualification des employés est une des inquiétudes principales de Gilles Reynaud, qui travaille depuis plus de vingt ans dans une entreprise de sous-traitance sur les sites de Marcoule et Tricastin : « Je croise régulièrement des jeunes qui, quelques semaines auparavant, travaillaient encore en pâtisserie ou en menuiserie. Aujourd'hui, on fait des formations accélérées pour les prestataires. En dix jours, on les considère opérationnels. Or les agents EDF, eux, ont six mois de compagnonnage avec un tuteur... ». Ces métiers de « servitude nucléaire », selon la dénomination qui leur est donnée, touchent pourtant à des compétences spécifiques, en matière de maintenance, d'assainissement, de conditionnement des déchets voire de mécanique.

Les conséquences sont d'ailleurs manifestes en termes de sécurité : « 80 %

des écarts sur les non-qualités sont de facteurs humains » nous rappelle Charles Rumeau, président de l'association Ma zone contrôlée. En mars, Bernard Laponche et Guillaume Blavette dénonçaient sur Reporterre cette recherche de productivité permanente qui se cache derrière les erreurs humaines recensés sur les centrales. La volonté de contracter toujours plus la force humaine et les compétences déployées dans le but de faire des économies est aujourd'hui au cœur de la logique d'emploi dans le nucléaire.

Et si le nucléaire attire aujourd'hui une certaine catégorie de population formée et hautement qualifiée, pour les autres – qu'on appelle parfois « les mercenaires du nucléaire » – la filière n'offre pas la qualité de vie escomptée : « Les sous-traitants, qui n'ont pas d'existence légale, sont toujours les principaux responsables lors d'incidents ou d'accidents, ils sont d'office désignés volontaires lors des catastrophes. Pourtant, ils ne gagnent que 1 700 euros en fin de carrière... », explique Claude Dubout. Auteur du livre Je suis décontaminateur dans le nucléaire, il a conseillé le film Grand Central, sorti fin août, qui raconte l'histoire amoureuse d'un homme travaillant dans la sous-traitance sur les centrales de Tricastin et de Cruas. Après vingt ans en tant que décontaminateur dans le nucléaire, il témoigne : « L'état psychologique actuel de cette population est dramatique et inquiétant pour la sécurité de nos installations ».

Sous-traitance, malaise psychologique, formation insuffisante : n'y aurait-il pas là une part de la recette qui explique les mille incidents connus par la centrale de Tricastin ?

Sur ces questions comme sur d'autres, EDF a refusé de répondre à nos demandes répétées d'entretien.

- A suivre : Le silence obstiné d'EDF.

Précisions

Source : Barnabé Binclin pour *Reporterre*.

Photos :

- . chapô : Mouvement social de travailleurs sous-traitants au Tricastin au printemps 2012 Ma zone contrôlée.
- . parking : *Reporterre*.

Lire les précédents volets de notre série :

- . 1 - Plongée dans la centrale la plus dangereuse de France
- . 2 - Plus de mille incidents et le record

français de fissures. Tout va bien à Tricastin.

. 3 - A Tricastin, EDF ne contrôle plus le tritium radioactif.

. 4 - En cas d'accident nucléaire, priez ! Parce que les autorités seront dépassées.

Pour couvrir les frais de ce reportage, soutenez *Reporterre* :

Faire un don

